

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 553

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 3 TER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« de ces inventaires »,

les mots :

« des inventaires mentionnés au présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.